



PREVENT PRO

Groupe



BURNOUT



LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : DE L'INITIATION A L'ACTION

Objectif(s) :

- Sensibiliser les apprenants sur les facteurs générant des risques psychosociaux afin de détecter les phénomènes en amont ;
- Créer une méthodologie pour identifier et réduire les facteurs de risques grâce à un outillage normalisé ;
- Intégrer dans son management la réglementation relative aux risques psychosociaux afin de permettre une régulation ;
- Appliquer une démarche collective de prévention ;
- Vérifier les résultats de la démarche par des moyens appropriés.

PUBLIC / PREREQUIS

Managers, représentants du personnel, chargés de prévention et collaborateurs des services RH

DEROULEMENT

Durée : 14 heures
Nombre de participants : De 4 à 10

PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques :
Heuristique, participative, démonstrative, applicative

Formateur:
Docteur qualifié en médecine du travail
formateur prévention des risques

EVALUATION

QCM, mises en situation

Une attestation sera délivrée au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et qui a fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du ou des formateurs.

PROGRAMME DE FORMATION

Présentation de la formation Expression des objectifs de chacun

Thème 1 : Le cadre existant

- Définitions du vocabulaire indispensable pour la prise en compte des RPS : stress, harcèlement moral / sexuel, violences internes et externes
- L'importance du stress et ses conséquences en entreprise
- Présentation des trois niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire avec comme objectif l'assimilation de l'importance de la prévention primaire
- Approche de la réglementation avec une clarification de la responsabilité de l'employeur et l'obligation d'une intégration dans le document unique de l'évaluation des RPS

Thème 2 : Les facteurs à prendre en compte

- Savoir différencier les variations en fonction des facteurs selon la tâche, l'organisation de travail, les relations aux autres, l'environnement et le contexte social et économique de l'entreprise
- Pouvoir repérer à partir de quand les situations définies précédemment deviennent « actives »
- Questions / réponses autour de vos problématiques

Thème 3 : Mise en place d'un diagnostic des Risques Psychosociaux

- Initier une démarche de prévention
- A qui faut-il faire appel : en interne, avec quelles instances, avec des intervenants extérieurs ?
- Les outils à votre disposition
- Actions à envisager face au diagnostic dans le cadre d'une démarche majoritairement collective

Thème 4 : Etude de cas

- Par le biais d'un atelier pratique pour cibler la démarche de prévention de votre entreprise
- Questions / réponses autour de vos problématiques

Bilan de la formation